

# « Le RSA peut sauver une exploitation »

Forte de 35 associations locales, Solidarité Paysans intervient depuis de nombreuses années aux côtés des agriculteurs, pour les aider à affronter les difficultés économiques. L'un de ses animateurs, Francis Thomas, analyse pour *la Terre* la montée en puissance du RSA en agriculture.

## La Terre : De plus en plus d'agriculteurs demandent le RSA. Le constatez-vous également ?

Francis Thomas : Le passage du RMI au RSA s'est traduit par un progrès... et plusieurs régressions. Le progrès c'est que les agriculteurs qui sont au régime fiscal des revenus réels peuvent y accéder, alors qu'ils étaient à peu près exclus du RMI. Seulement il y a un plafond de revenu : pas plus de 800 SMIC horaires annuels pour une personne, avec une majoration de 50 % quand il y a un conjoint. C'est un point spécifique aux agriculteurs, les autres bénéficiaires ne sont pas soumis à cette restriction. L'autre problème, c'est que le revenu fiscal n'a rien à voir avec le revenu disponible des familles : c'est

un revenu d'entreprise, qui sert notamment à rembourser les emprunts. On peut avoir 10 000 euros de revenu par an, si on a 10 000 euros d'emprunts à rembourser, le revenu disponible est égal à zéro ! Dernier problème : les règles sont plus complexes et du coup il y a des files d'attente de trois ou quatre mois qui compromettent la réponse aux urgences.

## Le RSA permet-il vraiment d'améliorer les situations ?

Auparavant, les conseils généraux faisaient souvent entrer les gens dans le dispositif par dérogation, avec un revenu disponible neutralisé, ce qui leur permettait l'accès à tous les avantages connexes : CMU, aide au logement, exonération de taxe d'habitation et

de redevance audiovisuelle... Avec le RSA, on revient à des conditions de revenus, toujours basées sur le revenu fiscal. Donc si plus d'agriculteurs vont pouvoir bénéficier du RSA, ils risquent de perdre les avantages connexes. Ce qui dément Martin Hirsch quand il affirme qu'avec le RSA, il n'y a pas eu de pertes de droits.

## Certains secteurs sont-ils plus touchés ?

Non, c'est la première fois que la crise agricole touche toutes les productions en même temps. Tout le monde a souffert, y compris les éleveurs ou les petits céréaliers. Alors les aides d'Etat ou les prises en charge de cotisations sociales affichent des chiffres énormes, mais rapporté au nombre de personnes concer-



PHOTO PHILIPPE LERIDON-FOTOLIA

## « CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE AUX PAYSANS, C'EST LE REVENU ! »

nées, sur le terrain, ce n'est rien. J'ajoute que proposer des prêts pour aider des gens qui sont déjà en crise forte, c'est du n'importe quoi !

## Les agriculteurs ont-ils du mal à faire la démarche de demander le RSA ?

Oui, il y a toujours la crainte de la stigmatisation, même si le plus souvent ce n'est qu'une idée fautive. Les gens demandent si le maire va savoir - et il sait, car les conseils généraux donnent aux maires la liste des bénéficiaires sur leur commune. Du coup les gens attendent trop longtemps pour demander de l'aide. Ils veulent vivre de leur travail, alors que parfois, le RSA peut-être le complément qui permet de sauver l'exploitation.

## Comment Solidarité Paysans intervient auprès des demandeurs ?

Nous avons des conventions avec une vingtaine de conseils généraux. C'est un travail dit d'insertion, mais adapté à la spécificité agricole, car s'agissant d'entrepreneurs indépendants les démarches classiques n'auraient pas de sens. Il ne s'agit pas d'aider les gens à trouver

du travail, mais de les aider à trouver du revenu avec leur travail. Parce que ce n'est pas le travail qui manque aux paysans, c'est le revenu ! Donc on les aide à faire l'état des lieux économique et juridique, on remet les comptabilités sur pied - et puis on négocie avec les créanciers, on accompagne quand il y a une procédure judiciaire... En fait nous sommes les seuls à avoir une vision transversale, globale, de la personne, qui est nécessaire pour les aider à s'en sortir ou pour qu'ils ne tombent pas dans le vide s'il y a une liquidation judiciaire. Car s'il n'y a personne, ils se retrouvent souvent seuls face aux difficultés, face à leur détresse. Et même s'il y a de plus en plus de gens dans ce cas, ce n'est jamais facile à assumer. ■

Propos recueillis par  
Olivier Chartrain

Solidarité Paysans,  
104 rue Robespierre,  
93170 Bagnolet  
Tél. : 01 43 63 83 83,  
fax : 01 43 63 85 85,  
courriel :  
solidaritepaysans@globenet.org  
Site :  
www.solidaritepaysans.org

## ALLIER : LE CONSEIL GÉNÉRAL ASSUME

La montée en puissance des demandes de RSA ne concerne pas seulement les agriculteurs : selon certaines estimations, en 2010 un million de chômeurs va se retrouver en « fin de droits », et donc contraints de demander le RSA. Une charge financière sous laquelle les conseils généraux risquent de ployer. Dans un département qui a déjà dû faire le choix d'augmenter de 6 % en 2010 ses impôts locaux, Alain Lognon, vice-président du Conseil général de l'Allier chargé de l'agriculture, ne se dérobe pas : « L'action sociale est une de nos compétences obligatoires. Donc ce qu'on mettra là, on ne pourra pas le mettre ailleurs. » A la fin 2009, 140 agriculteurs ont déposé une demande de RSA. Une centaine devrait aboutir : en 2008, ils étaient 68 « seulement » à percevoir le RMI. « Nous n'avons pas encore évalué le coût », précise l'élu, « mais on arrive vite à des sommes conséquentes. »

Ici comme ailleurs, toutes les productions sont touchées : « Les petites exploitations, mais aussi les moyennes ou les grandes », note Alain Lognon. « Souvent ce sont des gens endettés à cause de la mise aux normes des exploitations. Or quand on est trop endetté, à la moindre variation des cours, la chute de revenus est si importante que tout de suite, on plonge. » Réaction en chaîne : l'Allier est lui-même en grande difficulté financière. « Nous avons un peu augmenté les impôts mais surtout nous avons dû beaucoup réduire nos aides, notamment dans nos compétences optionnelles. » O.C.